



Sensas[®]
FEEDERTech



Finale SENSAS FEEDER TECH

Le 18 & 19 octobre 2025

MARENNES

Formule sandwiches proposée sur les deux jours : Commandes à passer avant le 4 octobre par mail auprès de virginie BAUD à l'adresse suivante virginie.baud17@orange.fr

Commandes à retirer le matin à la salle du lieu de rendez vous.

2 sandwiches et une boisson pour 7 euros

Règlement de l'épreuve :

- Le championnat se déroulera en 2 manches de 5 heures sous règlement FFPSed pêche à la plombée .
- Longueur des cannes limitée à 4.50 mètres
- Esches animales limitées à 2.5 litres dont ½ litre de fouillis (dont ¼ vers de vase maxi) maximum et dont ½ litre de vers de terre (non coupés)
- Amorce limitée à 12 litres, terres comprises
- Règlement FFPSed eau douce pour l'ensemble de l'épreuve
- Pour les entraînements et la compétition veuillez à laisser votre place propre et bien sur être titulaire d'un permis de pêche en règle.
- Poissons dominants (carassins, carpes, plaquettes, brèmes, mulets..)
- Brochet maille 60cm, Sandre maille 50cm, Les Black bass et anguilles sont interdits+
- largeur du canal de 20m à 25 m avec une profondeur 1 à 1.4 m.

Contact local organisation : Mickael GODRIE 06.72.79.80.49 //Freddy ROTIER 06.12.39.57.56

Contact dernière minutes : Christophe NOUALHIER 06.23.01.57.00

Rappel du point de règlement de l'article 12 et 13 de la FFPSed :

12.12 Seule la technique de pêche au "Feeder" est autorisée. **Le "méthode Feeder" est interdit.**

13.7. L'usage des **pellets et bouillettes (wafer, dumbell, ...) est interdit** pour l'amorçage et pour escher l'hameçon. Ils peuvent être utilisés réduits en farine.

13.8. Les esches, les pâtes (y compris alimentaires), artificielles ou synthétiques, quelle que soit la matière (polystyrène, caoutchouc, éponge, aggloméré ...) tels asticots, teignes, vers de vase, vers de terre, sont interdites.

13.10. Les esches doivent être enfilées sur l'hameçon et aucun système de maintien, bague, cheveu, etc. n'est autorisé.

Montage **InLine autorisé** avec une cage feeder. Le bas de ligne et l'hameçon doivent être libre, **ils ne doivent pas être emprisonné dans la cage et/ou l'amorce.**

Programme du 18 & 19 octobre

Samedi 18 octobre 2025

- 06h 30 = Rassemblement **au CLUB de TIR Marennais Rte du Bournet, 17320 Saint-Just-Luzac (restauration possible)**
- 06h45 = recommandations et tirage au sort pour la première manche.
- 08h30 = accès aux parcours et installation
- 10h 30 = Début du contrôle des esches
- 11h 20 = Amorçage
- **11h 30** = Début de la 1ere manche
- 16h 25 = Cinq dernières minutes
- **16h 30** = Fin de la première manche
- 18h 00 = Résultats de la 1ere manche et tirage au sort pour la seconde manche au Club de TIR.

Attention le tirage au sort de la seconde manche sera dirigé pour éviter que vous retiriez une place favorable (aile, demi-aile, etc..) et/ou le même secteur.

Dimanche 19 octobre 2025

- 07h 00 = Rassemblement **au CLUB de TIR Marennais Rte du Bournet, 17320 Saint-Just-Luzac (restauration possible)**
- 07h 00 = affichage du tirage au sort effectué la veille pour ceux qui n'auraient pas pu y avoir accès au travers des réseaux.
- 07h45 = accès aux parcours et installation
- 09h 20 = Début des contrôles
- 10h 20 = Amorçage
- **10h 30** = Début de la 2ième manche
- 14h 55 = Cinq dernières minutes
- **15h 30** = Fin de la 2ième manche
- 17h 30 = Palmarès au (lieu du rassemblement)

A noter : Une restauration sur votre place avant la pêche lors de chaque manche vous est proposée.

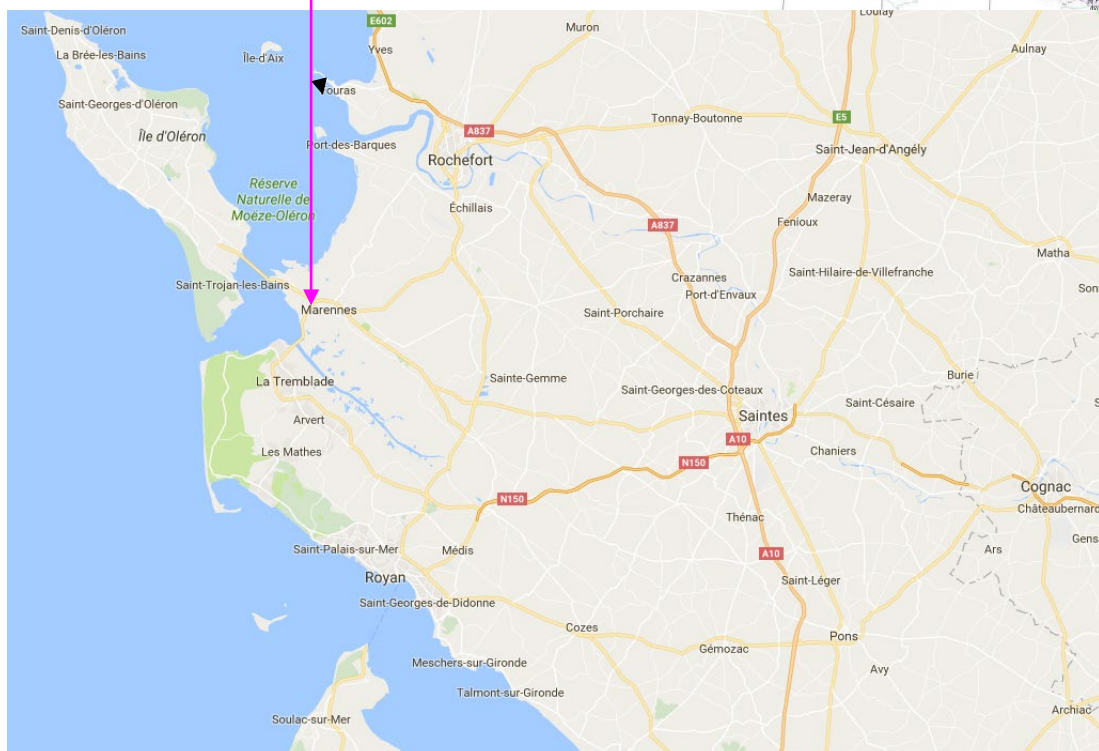
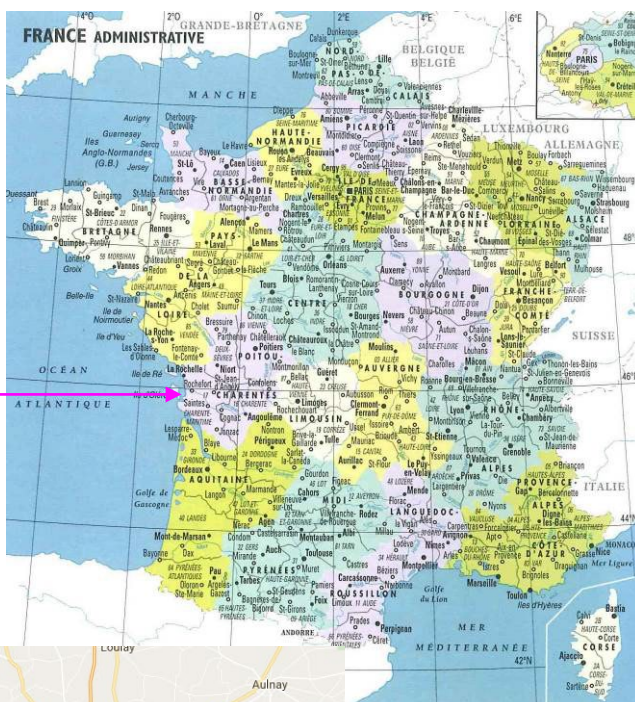
Tout au long du weekend, vous pourrez retrouver les infos sur la page facebook Sensas compétition. Selon les conditions il vous sera proposé des lives.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Marennnes est une commune littorale située au Sud-Ouest du département de la Charente-Maritime. Proche de la côte Atlantique, la ville s'est développée sur la rive droite de l'estuaire de la Seudre, à son embouchure, et tire une partie de sa notoriété de son bassin ostréicole : le bassin de Marennnes Oléron.

Cinq routes départementales la relie directement aux villes de Rochefort (27 km), Saintes (41 km) avec la sortie de l'A10, Royan (30 km), La Tremblade (10 km) et l'île d'Oléron (6 km).

Marennnes



LIEUX DE RASSEMBLEMENT

Samedi 18 et dimanche 19 octobre 2025 : au Club de Tir MARENNAIS

17320 ST JUST LUZAC , route de BOURNET

Restauration possible



PRO PÊCHE 17

VOTRE SPECIALISTE PÊCHE AU COUP
APPÂTS VIVANTS DE QUALITE

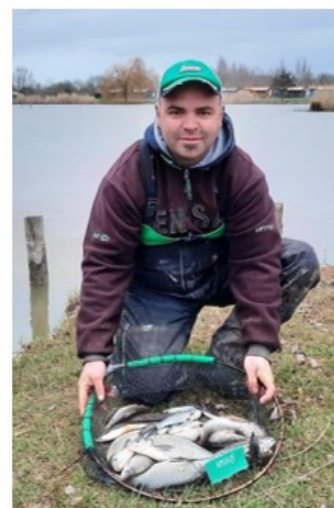
GOZZERS, BELUGAS, RUBIS, SQUAT, CASTER, VERS A COUPER, FOUILLIS, VERS



A côté de SUPER U - 24 Rue des Coquetiers
17620 ECHILLAIS

Lundi 14-19H
Mardi au Sam 9-12H/14-19H

05 46 82 22 58



SITUATION DES SECTEURS



Secteur Rouge : « la buse noire »

Secteur vert : « Mérignac »

Secteur bleu : « la torse »

Secteur orange : « Bellevue chemin blanc » **parcours de remplacement en cas de fortes intempéries.**

Parcours de la Buse Noire au pont de Mérignac: Secteur A - ROUGE

Accès point GPS : 45.824599 - 1.055729

Canal Charente-Seudre

Profondeur : 1.00 m à 1.20m

Poissons dominants : carassins, carpeaux, plaquettes, brèmes, chats.

Berges au ras de l'eau, attention présence de pieux de renforcement des berges à un mètre de l'eau.

Pas de navigation

Accès facile aux véhicules sur voie communale goudronnée. La route sera fermée à la circulation par arrêté municipal.

Accès au parcours :

- Direction Rochefort D123
- Passez devant l'aéroclub
- Parcourir huit cents mètres et prendre à gauche.



Parcours du pont de Mérignac: secteur B - VERT

Accès point GPS : 45.824599 - 1.055729

Canal Charente-Seudre

Profondeur : 1.00 m à 1.40m

Poissons dominants : carpeaux, carassins plaquettes, brèmes

Berges au ras de l'eau, attention présence de pieux de renforcement des berges à un mètre de l'eau.

Pas de navigation

Accès facile aux véhicules .

Accès au parcours :

- Direction Rochefort D123
- Passez devant l'aéroclub
- Parcourir huit cents mètres et prendre à gauche



Parcours de la Torce: Secteur C - bleu

Accès point GPS : 45.824599 - 1.055729

Canal Charente-Seudre

Profondeur : 1.00 m à 1.20m

Poissons dominants : carassins,
carpeaux, plaquettes, brèmes

Berges au ras de l'eau.

Pas de navigation

Accès facile aux véhicules.

Accès au parcours :

- Direction Rochefort D123
- Passez devant l'aéroclub
- Parcourir huit cents mètres et prendre à gauche.



Parcours de remplacement D - ORANGE

Parcours Bellevue 3B

Canal Charente-Seudre

Profondeur : 1.00 m à 1.20m

Poissons dominants : carassins,
carpeaux, plaquettes, brèmes,
gardons

Berges au ras de l'eau.

Pas de navigation

Accès facile aux véhicules.

Accès au parcours :

- Direction Rochefort D123
- Passez devant l'aéroclub
- Parcourir 2 kilomètres et prendre à gauche puis après le pont à droite



- **EN CAS DE FORTES PLUIES NOUS UTILISERONS CE PARCOURS POUR QUE L'ACCESSIBILITE AVEC VOTRE VEHICULE RESTE INTACTE.**

HERBERGEMENTS CANTON DE MARENNES

Hébergements Groupes : salle du Jeu de Paume – 41, rue de Québec – 17320 Hiers Brouage
Tél : 05 46 85 10 02 – hiers-brouage@mairie17.com

CHAMBRES D'HOTES

BOURCEFRANC (17560) :

LA RENAISSANCE – 44, Impasse de La Sainceaudière - 06 37 76 24 27 -
claireartsoser@gmail.com

LA PETITE TREILLE – 37, Avenue Jean Jaurès - 06 88 29 65 20 - lapetitetreille@free.fr

LE PETIT LUTIN – 36, avenue de La République – 06 27 99 17 65 –
lepetitlutin17@hotmail.com

CHAMBRE DU VIEUX CHAPUS – 9, rue du Port – 05 46 76 54 20 daniele.destin@orange.fr

L'ESCALE DU VIEUX CHAPUS – 46, rue du Vieux Port – 06 60 62 01 05
contact@escaleduvieuxchapus.fr

MARENNES (17320)

LE LOGIS DU CANAL – 5, rue des Martyrs – 05 46 85 67 88 – logisducanal@free.fr

LOGIS DES LAURIERS ROSES – 55, rue de La République – 05 46 85 73 34 –
plaisirsnature17@gmail.com

LA MAISON SUR LA PLACE – 7, Place Chasseloup-Laubat – 05 46 85 46 12 -
lamaisonsurlaplace@orange.fr

LA DEMEURE DU PORT – 25, rue des Martyrs – 05 46 85 45 52 demeureduport@orange.fr

Mme FERCHAUD Jacqueline – 11, rue des Lilas – 05 46 85 41 77

HIERS BROUAGE (17320)

Mme RABETTE Béatrice – 31, rue de Beaugeay – 06 09 73 42 75

SAINT-JUST-LUZAC

ESCALES OCEANE – 28, rue Jean Gautier – Les Fontenelles – 05 46 85 41 83

LES CHAMBRES D'HOTES DU CLOS FLEURI – 9, rue du port de Chiffeu – 05 46 85 38 23

MOULIN DE MAUZAC – Mauzac – 05 46 76 06 91 moulindemauzac@wanadoo.fr

AUX BONS REVEILS – 3bis, rue du Puits Bardin- 06 72 62 13 53

LE BONHEUR EST DANS LE PRE – 12, avenue Marcel Boyard – 05 46 47 24 46
eliane.rambaut@orange.fr

LA LUZACAISE – 6, Place Minoret – 05 46 85 61 28

NIEULLE/SEUDRE (17600)

LOGIS DE PORT PARADIS – 12, rue du Port Paradis – 05 46 85 37 38
contact@portparadis.com

LE GUA (17600)

Mme DESGRIS Liliane – 11, rue St-Laurent – 05 46 22 86 44 desgris@wanadoo.fr

HOTELS

HOTEL LE TERMINUS – 2, avenue De Gaulle – **17560 Bourcefranc** – 05 46 85 02 42
hoteleterminus@orange.fr

IBIS STYLES – 20, rue des Droits de l'Homme – **17320 Marennes** – 05 46 75 98 89
h9493@accor.com

DORMIR SUR LA PLAGE – 61, avenue William Bertrand – **17320 Marennes** – 05 46 38 41 93

LE BROUAGE – 16, rue de Québec – **17320 Brouage** – 05 46 85 03 06

LE MOULIN DE CHALONS – 2, rue du Bassin – **17600 LE Gua** 05 46 22 82 72 moulin-de-chalons@wanadoo.fr

CAMPINGS

Camping Municipal « La Giroflée » - Route touristique – 17560 Bourcefranc – 05 46 85 06 43

Camping « Au Bon Air » - Avenue Pierre Voyer – 17320 Marennes – 05 46 85 02 40

Domaine des Pins – 1, avenue William Bertrand – 17320 Marennes – 05 46 36 60 43

Le Valérick – 1, La Mauvinière – 17600 St-Sornin – 05 46 85 15 95

Les étangs Mina – Route de Rochefort – Cadeuil – 17600 St-Sornin – 05 46 22 82 61

OFFICES DU TOURISME

Office de Tourisme de Marennes – 1 Place Chasseloup-Laubat – 05 46 85 04 36 –
marennestourisme@marennestourisme.com

Office de Tourisme de Bourcefranc – 65bis, avenue Jean Jaurès – 05 46 85 07 00 –
bourcefranc-le-chapus-tourisme@marennestourisme.com

Office de Tourisme de Brouage – 2, rue de l'Hospital – 05 46 85 19 16 – hiers-brouage-tourisme@marennestourisme.com

Office de Tourisme Le Gua – 28, rue St-Laurent – 05 46 23 17 28 si-legua@orange.fr

Office de Tourisme de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes – 05 46 85 65 23 –
accueil@marennestourisme.com